

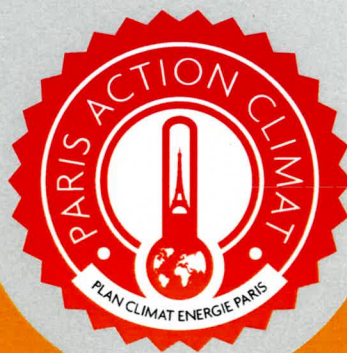
PARIS ACTION CLIMAT

CHARTRE D'ENGAGEMENT PARTENARIALE POUR LE CLIMAT

Face au défi majeur du dérèglement climatique, la Ville de Paris et le partenaire s'accordent sur la nécessaire participation à l'effort commun de réduction de l'empreinte carbone du territoire parisien et d'adaptation aux aléas climatiques à venir et ce dans le cadre des objectifs du Plan Climat Énergie de Paris.



- 1 passion, 1 savoir-faire : valoriser le patrimoine bâti.
- 89 ans d'existence
- 28 salariés dont 90% formés au développement durable depuis 2007
- 5,5 millions d'€ HT de CA
- 60 millions de travaux HT réalisés en 10 ans



Notre engagement sur les 3 axes du développement durable date de 15 ans. Nous proposons aujourd'hui une stratégie de rupture dans la façon de rénover les bâtiments. Nous pouvons en effet garantir des Chantiers Zéro Carbone, grâce à une filière unique en France (ARQE), basée sur la multiplication des 3 axes du Développement Durable



ETAPE 1
J'ADHÈRE

ETAPE 2
JE M'ENGAGE

ETAPE 3
JE RÉALISE

LES ENGAGEMENTS DE CARMINE SA

En signant la présente charte, CARMINE SA conscient de l'impact des activités économiques sur les enjeux climatiques, devient acteur du Plan Climat Énergie de Paris. Suivant les moyens dont il dispose, il définit son niveau d'engagement à la signature de la charte en cochant l'une des cases suivantes.

À l'occasion du bilan annuel de ses engagements, le partenaire pourra passer à l'étape suivante en amendant le présent document.

Cette charte se décline en 3 étapes.
Le partenaire s'engage à atteindre l'étape 3 à l'horizon :

2016 2017 2018

“

LES ENGAGEMENTS POUR PARIS

25 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre

25 % de réduction des consommations énergétiques

25 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique

S'adapter aux évolutions du climat

”



LES ENGAGEMENTS DE CARMINE SA

2016

ETAPE 1: J'ADHÈRE

Le partenaire prend part à la démarche lancée par la Ville de Paris, il devient **ACTEUR DU PLAN CLIMAT ENERGIE DE PARIS**.

Il garantit la tenue des objectifs tels que décrits dans la présente charte.

201...

ETAPE 2: JE M'ENGAGE

Le partenaire s'engage sur les objectifs suivants:

.....% d'émission de CO2

.....% de consommation d'énergie

.....% d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique

Date de référence:

201...

ETAPE 3: JE RÉALISE

Le partenaire met chaque année les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs de 2020 et rend compte du **BILAN DES ÉCONOMIES RÉALISÉES DANS L'ANNÉE** et depuis l'adoption de la charte au club des partenaires.

Charte d'engagement partenariale pour le climat entre:

La Maire de Paris

Anne HIDALGO

et

Pour CARMINE SA

Fait à Paris le